

Classes de 6^{èmes} - 14/03/2022

La réunion s'est tenue à Saint Michel en présence de Mme SALAÛN, REP des 6^{èmes}, Mme BOISSAU, Vice-Présidente de l'APEL au collège, Mme MOTOYAMA et Mr MALTESTE, parents coordonnateurs APEL en 6^{ème} et les parents correspondants : Mr MANOUELIAN (601), Mmes BOUDOUL-D'HALEWYN et LAGOUTIERE (602), Mme ROCH et Mr MAZURAT (603), Mme BAYADA (604), Mme OUARET-KHEFIF (605), Mmes MEKREBI et PERCIE DU SERT (606), Mmes GAUTHIER et SYLLA (607), Mmes MARIEN et SAUTIE (608).

Mme LEDRU (601), Mr CHEREAU (604) et Mmes GAUTHIER(607) ayant été excusés

1- La période COVID et ses difficultés :

L'épidémie de la Covid 19 n'a épargné personne. Il y a eu beaucoup d'élèves absents et de nombreux changements de protocoles ce qui a été très compliqué à gérer pour tous.

Il y a eu du flottement au niveau de la gestion des absences en raison du nombre d'élèves absents d'une part, et du nombre de professeurs et membres du personnel administratif absents d'autre part.

Concernant les absences, d'une manière générale, pour rappel, il est nécessaire de remplir un mot bleu même si l'établissement a été prévenu en amont de l'absence de l'élève. En effet, prévenir avant permet « d'excuser » l'absence, alors que le mot bleu est le seul moyen de « justifier » l'absence. Madame Salaün remercie les parents qui remplissent les deux parties du mot bleu. L'établissement est tenu de justifier au rectorat les absences et c'est grâce aux mots bleus saisis dans notre logiciel de gestion des absences que se fait cette justification. Le sentiment de lourdeur administrative est partagé par l'établissement mais la justification est une obligation légale.

Les envois de SMS sont automatiques, il est donc possible que parfois des parents reçoivent un SMS alors qu'ils ont prévenus l'établissement de l'absence de leur enfant.

Il y a eu également du cafouillage au niveau des visios.

Au début, il n'y avait pas de prérogatives et Saint Michel a décidé de mettre en place des visios. Il faut avoir en tête que le système est lourd et qu'il ne doit pas donner lieu à des cours « à la carte ». Le maintien de la visio dans le futur sera décidé en comité de direction et dépendra de la reprise, ou non, de l'épidémie.

2- Le poids des cartables : les solutions présentes et à venir

Pour alléger le poids des cartables, le principe d'utiliser le livre numérique dès la rentrée prochaine est acté. Il reste à voir la mise en place pratique, opérationnelle. Un groupe de travail, incluant une représentante de l'APEL, va être mis en place.

En attendant une solution de remplacement, qui ne sera pas parfaite, est étudiée. En effet, il y a plusieurs années, l'APEL avait acheté des livres scolaires pour les laisser dans les classes. Malheureusement, beaucoup de ces livres ont disparu ! Nous sommes en train de regarder comment réallouer les livres restant entre les différentes classes afin de permettre aux enfants, dans certaines matières, de travailler avec un livre sur deux en classe et de laisser certains livres à la maison, ce qui permettra d'alléger les cartables certains jours.

3- Restauration scolaire

Il y a une réelle volonté de l'équipe de Scolarest de proposer des repas équilibrés. Il y a certainement encore des choses imparfaites mais la volonté est là.

Suite à de nombreuses demandes, un repas végétarien hebdomadaire sera proposé prochainement, sans obligation.

Toutes les suggestions des enfants et des parents peuvent être portées à la commission de restauration qui se réunit tous les trimestres. Un compte rendu de la dernière commission qui s'est tenu à la rentrée sera bientôt diffusé. Les menus de la cantine sont disponibles sur le site de Saint Michel de Picpus.

Le jeudi midi, toutes les salles de classe sont laissées ouvertes afin que les enfants puissent déposer leurs affaires durant le déjeuner en rentrant du sport. Les salles sont ensuite fermées à clef afin de protéger les affaires. Si une classe a été oubliée et est restée fermée, les enfants peuvent laisser leurs affaires devant le bureau de Madame Salaün.

Le point spécifique de la gestion du temps du mardi midi pour les 607 va être étudié.

Concernant, la demande de rester déjeuner à la cantine lorsqu'il y a une demi-journée pédagogique, la volonté est d'éviter le gaspillage. L'APEL demande qu'en cas de vacance de cours sur des dates prévues en amont, la possibilité soit laissée aux familles de ne pas mettre leur enfant à la cantine, en prévenant à l'avance. Ce qui permettrait à Scolarest de commander moins de repas et ainsi éviter le gaspillage. Néanmoins, au collège, la restauration se faisant au forfait, il ne serait pas possible d'obtenir un remboursement du repas.

4- Etude et CDI

Certains élèves ont besoin de plus de calme que d'autres ou d'être plus ou moins aidés en méthodologie par exemple. De plus certains surveillants sont plus animateurs que surveillants. Par ailleurs, certains parents ont du mal à voir la différence entre l'étude surveillée et l'étude dirigée. Depuis le début de l'année 2022, des groupes de besoins ont été constitués pour faire intervenir un professeur pour les élèves qui ont besoin d'aide pour travailler. La situation n'est donc pas encore totalement réglée mais elle devrait s'améliorer.

Le CDI est attractif et donc très demandé. Il y a des cours qui ont lieu au CDI, des recherches qui y sont faites et il reste donc relativement peu de place pour les enfants qui souhaitent s'y rendre spontanément car ils sont en permanence ou car ils ont fini les cours plus tôt. Pour rappel, pour aller au CDI pendant une heure de permanence, il faut obligatoirement passer d'abord en permanence. En fonction de la place disponible au CDI, le surveillant laissera les enfants aller au CDI ou non.

Le midi, la salle de permanence (la bulle) n'est pas une salle dans laquelle on peut travailler. Lorsque la permanence est pleine, les enfants vont également au self Lycée pour travailler.

A Saint Michel, il y a trop de classes et trop d'enseignants pour pouvoir faire des conseils de classe en dehors des heures de cours. De plus, la réforme du Lycée mobilise beaucoup d'enseignants dans les

conseils de classe. Cela provoque donc nécessairement des absences de professeurs. Néanmoins, les programmes sont achevés à la fin de l'année.

5- Divers

- **Ecole Directe**

Concernant Ecole Directe, le système est paramétré pour avoir un délai entre le moment où les professeurs saisissent les notes et le moment où elles sont disponibles dans Ecole Directe. C'est une volonté de l'établissement de laisser le temps aux enfants de donner leurs notes à leurs parents avant que ceux-ci ne les découvrent sur Ecole Directe. Cela aussi est lié au fait que dans le cadre des horaires regroupés, certains enseignants ne voient les élèves qu'une fois par semaine. S'ils saisissent les notes au moment où ils corrigent il peut se faire, si ce délai n'est pas appliqué, que les élèves connaissent leurs notes sans avoir eu leur copie ce qui semble peu pertinent.

Il est rappelé que les enfants doivent noter leurs devoirs dans leur cahier de texte. C'est le cahier de texte qui fait foi et aucun travail à faire à la maison ne doit être rajouté dans Ecole Directe en plus du travail indiqué en classe. Les parents sont invités à remonter les cas précis, s'il y en a, aux parents correspondants afin que le point soit remonté à Madame Salaün.

- **Choix d'options pour l'année de 5^{ème}**

Il faut effectuer ses choix de LV2 et d'options. Le choix de l'Espagnol n'a pas été présenté aux enfants contrairement à l'Allemand ou au Russe car l'Allemand et le Russe sont considérés comme étant des langues rares, l'espagnol étant la langue majoritairement choisie.

En 5^{ème}, il y aura un module de 2 heures de soutien en français, en « classe 509 ».

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit dans une classe à horaires regroupés, il faudra le préciser par écrit. On peut demander à faire partie d'une classe à horaires regroupés mais sans garantie de l'obtenir. En revanche, si ces classes ne conviennent pas, on doit demander à ne pas y être affecté. Ce refus, transmis par courrier à l'assistante de Mme Delahaie, sera respecté dans la constitution des classes.

Cette année, les enfants d'expatriés, les enfants bilingues et les enfants ayant une volonté ou une aptitude particulière en anglais qui avait été détectée par leur professeur d'anglais ont pu participer à l'English club. L'année prochaine en anglais, il sera possible de suivre une préparation aux examens Cambridge et une préparation à la filière européenne en allant en LCA. Pour rentrer en option LCA, il faudra passer un petit concours car cette option impliquera du travail et il faudra donc être très motivé.

- **Téléphone portable et groupes de discussion**

Enfin, il est rappelé d'être vigilant sur l'utilisation par les enfants des téléphones portables et sur leur participation à des groupes de discussions et messageries. Il y a eu une intervention de la Police en classe de 6^{ème} pour les alerter des dangers mais il est de la responsabilité de tous de surveiller les activités de ses enfants.

Vos parents coordonnateurs de l'APEL en 6^{ème}

Farida Motoyama et Olivier Malteste

coordo6eme@apelsaintmicheldepicpus.fr